

Étude : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?, 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 26 septembre 2018

C'est un choix auquel font face de nombreux étudiants universitaires au cours de leur dernière année du premier cycle : obtenir leur diplôme et intégrer le marché du travail ou poursuivre des études de cycles supérieurs et espérer qu'un grade supérieur se traduira éventuellement par des gains plus élevés.

Mais y a-t-il un avantage associé à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat par rapport à un baccalauréat dans le même domaine?

Une nouvelle étude, qui s'intitule « [Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?](#) », utilise les données du dernier recensement pour apporter un éclairage sur la question. L'étude s'inscrit dans une série d'articles qui traitent de sujets sociaux et économiques au Canada en s'appuyant sur une analyse approfondie des résultats du Recensement de 2016.

L'étude examine la mesure dans laquelle les gains des travailleurs titulaires d'un baccalauréat diffèrent de ceux des travailleurs titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat dans le même domaine. La population cible comprend les employés rémunérés de 30 à 59 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année ayant précédé le recensement (en 2015), et dont le plus haut niveau de scolarité atteint a été obtenu au Canada.

Afin d'effectuer des comparaisons plus exactes entre les domaines d'études et les niveaux de scolarité, la valeur des gains utilisée dans l'article tient compte des autres facteurs pouvant influencer les gains, comme l'âge, le statut d'immigrant, et la géographie.

L'étude arrive à deux conclusions principales. D'une part, l'avantage en matière de gains associé à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat varie selon le domaine d'études.

D'autre part, des différences sur le plan du profil professionnel des titulaires d'un baccalauréat et des titulaires d'un grade supérieur expliquent en grande partie les écarts de gains.

Les gains sont plus élevés pour ceux ayant un grade supérieur, mais les résultats varient selon le domaine d'études

Dans l'ensemble, les femmes (+13 %) et les hommes (+11 %) ayant une maîtrise gagnaient plus que leurs homologues titulaires d'un baccalauréat.

Le fait d'avoir un doctorat a aussi contribué à l'augmentation des gains chez les hommes et les femmes. Les femmes titulaires d'un doctorat gagnaient 10 % de plus que les femmes ayant une maîtrise. Chez les hommes, le fait d'être titulaire d'un doctorat était associé à un avantage de 5 % sur le plan des gains.

Toutefois, ces résultats variaient selon les catégories de domaines d'études. La première catégorie, appelée STGM, comprend les sciences, les technologies, le génie, les mathématiques et les sciences informatiques. La deuxième catégorie, appelée SACHES (non STGM), regroupe les domaines tels que la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales.

En 2016, plus des trois quarts des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ayant travaillé à temps plein toute l'année avaient obtenu leur diplôme dans un domaine des SACHES (non STGM). En revanche, plus de la moitié (58 %) des doctorats acquis ont été achevés dans les domaines des STGM.

Au niveau du baccalauréat, les titulaires d'un diplôme dans un domaine des STGM gagnaient habituellement plus que les titulaires d'un diplôme dans un domaine des SACHES. En revanche, au niveau de la maîtrise, on observe peu d'écarts au chapitre des gains entre les deux groupes.



Ces résultats laissent penser que le fait d'être titulaire d'une maîtrise dans un domaine des SACHES a une plus grande incidence sur les gains que le fait d'avoir une maîtrise dans un domaine des STGM.

Plus précisément, les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise dans un domaine des SACHES gagnaient, respectivement, 17 % et 14 % de plus que leurs homologues titulaires d'un baccalauréat dans un domaine de la même catégorie.

En revanche, les titulaires d'une maîtrise dans un domaine des STGM gagnaient un peu plus que les titulaires d'un baccalauréat. Pour les femmes, la différence était de 6 % et pour les hommes, de 1 %.

Les femmes ayant un doctorat dans un domaine des SACHES gagnaient 13 % de plus que celles ayant une maîtrise dans un domaine de la même catégorie. Quant aux femmes titulaires d'un doctorat dans un domaine des STGM, elles gagnaient 4 % de plus que celles ayant une maîtrise dans un domaine de cette catégorie. Chez les hommes, la situation inverse a été observée. L'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir un doctorat plutôt qu'une maîtrise était plus important dans les domaines des STGM (7 %) que dans les domaines des SACHES (1 %).

Parmi les domaines des SACHES, l'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir une maîtrise est plus important dans le domaine du commerce et des études connexes

Bien que l'avantage associé au fait d'avoir une maîtrise soit généralement plus important dans les domaines des SACHES que dans les domaines des STGM, on observe des variations au sein de ces deux catégories.

Par exemple, dans le domaine du commerce et des études connexes de la catégorie des SACHES — le domaine d'études le plus courant chez les travailleurs ayant une maîtrise — les femmes et les hommes titulaires d'une maîtrise gagnaient plus de 25 % de plus que leurs homologues titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine.

Le domaine du commerce et des études connexes, qui comprend des programmes tels que la maîtrise en administration des affaires, était également l'un des domaines les mieux rémunérés chez les titulaires d'un grade supérieur ayant travaillé à temps plein toute l'année.

Ces résultats sont liés à des différences sur le plan du profil professionnel. Les titulaires d'une maîtrise en commerce et en études connexes étaient plus susceptibles d'occuper un poste de cadre supérieur et de gestionnaire spécialisé (38 %) que les titulaires d'un baccalauréat (24 %).

On observe des résultats semblables dans le domaine des sciences sociales et de comportements. Parmi les femmes, celles ayant une maîtrise en sciences sociales et de comportements gagnaient 19 % de plus que celles ayant un baccalauréat dans le même domaine, et les femmes ayant un doctorat gagnaient 21 % de plus que celles ayant une maîtrise. Cela s'explique par le fait que les titulaires d'un grade supérieur dans le domaine des sciences sociales et de comportements sont plus susceptibles de travailler dans des professions liées à leur domaine d'études que ceux ayant un baccalauréat dans le même domaine.

Cependant, dans le domaine du droit, qui fait aussi partie des SACHES, on observe peu d'écarts en matière de gains entre les titulaires d'un baccalauréat et les titulaires d'une maîtrise, principalement en raison du fait que le profil professionnel ne variait pas significativement en fonction de l'obtention d'un grade supérieur. Pour ce qui est du domaine du droit, tant les titulaires d'un baccalauréat que les titulaires d'une maîtrise étaient principalement des avocats.

Dans les domaines du génie et des sciences informatiques, les gains des titulaires d'un baccalauréat et ceux des titulaires d'une maîtrise diffèrent peu

Dans tous les domaines des STGM, la différence des gains entre les titulaires d'une maîtrise et les titulaires d'un baccalauréat était de moins de 10 %, tant pour les femmes que pour les hommes.

Dans des domaines des STGM tels que le génie et les sciences informatiques et les sciences de l'information, les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise touchaient des gains semblables à ceux des titulaires d'un baccalauréat. Dans les deux domaines, on observe peu de différences sur le plan du profil professionnel entre les titulaires d'un baccalauréat et les titulaires d'une maîtrise. En génie, par exemple, 47 % des titulaires d'un baccalauréat occupaient un poste d'ingénieur, tout comme 51 % des titulaires d'une maîtrise.

Toutefois, dans certains domaines des STGM, il y avait des différences de gains plus prononcées entre les titulaires d'un doctorat et les titulaires d'une maîtrise. Par exemple, les titulaires d'un doctorat dans le domaine des sciences informatiques et des sciences de l'information gagnaient un peu plus de 13 % que les titulaires d'une maîtrise.

Note aux lecteurs

La présente étude s'appuie sur des données tirées du Recensement de la population de 2016. La population cible est constituée de Canadiens de 30 à 59 ans ayant un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat acquis comme plus haut niveau de scolarité atteint. Ils devaient avoir obtenu ce diplôme au Canada, avoir travaillé comme employés à temps plein pendant toute l'année en 2015, en plus d'avoir eu une rémunération positive. Les diplômés en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie ne sont pas étudiés, puisque ces types de grades diffèrent des baccalauréats, des maîtrises et des doctorats.

Dans cette étude, les gains sont définis comme l'ensemble des salaires, des traitements et des commissions. Afin de rendre plus exactes les comparaisons entre les domaines d'études et les niveaux de scolarité, les gains selon le domaine d'études sont obtenus au moyen d'une régression par quantile permettant de tenir compte de facteurs pouvant influencer sur les gains.

Veillez prendre note que des comparaisons avec les recensements précédents ne peuvent être effectuées étant donné les changements dans les définitions des domaines d'études.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'étude intitulée « [Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté (613-951-0803; sebastien.larochelle-cote@canada.ca).

Pour plus de renseignements au sujet de *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté (613-951-0803; sebastien.larochelle-cote@canada.ca).